

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 8 FEVRIER 2022

L'an deux mille vingt-deux et le 8 février, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, dans l'Espace séraphin GIMBERT à VESSEAUX, en session ordinaire, sous la présidence de M Max TOURVIEILHE, Président de la Communauté de communes du Bassin d'Aubenas

La séance est ouverte à 19H30 en présence de :

**PRESENTS :** M BOCCARD, MC SAUSSAC, M ALLAMEL (proc de P GAILLARD), M BOUSCHON, J DAUMAS, C FAURE, R KAPPEL, JY MEYER (proc de S CIVIER), I NGUYEN, B PERRUSSET, E ROCHE, J SOUBEYRAND, MF TASTEVIN, M THINON, P MAISONNEUVE, JF DEVES, JC COURT, S CAVIGGIA, JY PONTHER, S GENEST, C PASTRE (proc de G SAUCLES), R MOULIN, P DUPONT, D BERAL, J LAFFONT, M GUYON, G ANTONY, Ph ROUX, P CORTIAL, MF MARTIN, J SEBASTIEN, JL ARNAUD (proc de B TEYSSIER), G FANGIER, S REYNIER, C WIOT, M CHAZE, J BOYER, MC JOUVE, B SOUCHE (proc de M CEYSSON et F CHASSON), A ROUSSET, M TOURVIEILHE (proc de M TAUPENAS) et A LAURENT.

Nombre de conseillers

En exercice : 52

Présents : 42

Procurations : 7

Votants : 49

Absents : 3

Date de convocation : 02/02/2022

**Secrétaire de séance :** Colette PASTRE

**Absents :** K ESSAYAR, A CHARROUD V et VANDUYNLAGER

**En présence des suppléants non votants :** JP MARRON et O BOISSIN.

**Objet : Commission « Mobilité ».**

Avec la signature avec la Région AURA de la convention de délégation de compétences pour l'organisation des services de mobilités, il apparaît opportun, comme cela avait été annoncé lors d'un conseil communautaire, de mettre en place une nouvelle commission spécifique chargée de traiter des questions relatives à la mobilité sur le territoire de la CCBA. Cette commission sera présidée par Jacky SOUBEYRAND, 1<sup>er</sup> vice-président.

Il est proposé que siègent à cette commission, s'ils le souhaitent, les anciens délégués titulaires du syndicat Tout'enbus qui sont au nombre de 22.

Etant précisé que parmi eux, figuraient 5 vice-présidents de la CCBA qui, donc de fait sont membres de ladite commission :

- ✓ Madame Sandrine GENEST
- ✓ Monsieur Patrick MAISONNEUVE
- ✓ Monsieur Jean-Yves PONTHER
- ✓ Monsieur Serge REYNIER
- ✓ Monsieur Gérard SAUCLES

Il est proposé que la commission Mobilité soit composée de 29 membres :

- Des titulaires de l'ex-syndicat Tout'enbus (2 par commune Tout'enbus, soit 22 au total) ;
- De 4 conseillers communautaires et de 3 conseillers municipaux issus des communes hors territoire de l'ex-syndicat Tout'enbus.

Deux appels à candidatures différents ont été fait auprès des communes Tout'enbus et hors Tout'enbus.

L'élection a lieu à bulletin secret au scrutin plurinominal majoritaire à 3 tours.

Le Président procède au recueil des candidatures.

Pour les 22 anciens membres du syndicat Tout'enbus, le Président recueille les candidatures de :

1 - CIVIER Stéphane ; 2 - TASTEVIN Marie-Françoise ; 3 - CONTESSO Franck ; 4 - BERNARD-MARTINEZ Nathalie ; 5 - CHALABREYSSE Aurélie ; 6 - CROS Sylvie ; 7 - IMBERT Juliette ; 8 - MIALON Michel ; 9 - MACIEJEWSKI Noël ; 10 - MATHON Sébastien ; 11 - VACHERESSE Marc ; 12 - ROGIER Jean-Marc ; 13 - GANDON Christian ; 14 - SOULAVIE François ; 15 - CLUTIER Francis ; 16 - LACROTTE Robert ; 17 - BAUZZELY Jean-François ; 18 - BOUCHARDON Mickaël ; 19 - DOIZE Christian ; 20 - AYGLON Joël ; 21 - BRUNEL Isabelle

Pour les 4 conseillers communautaires issus des communes hors territoire de l'ex-syndicat Tout'enbus, le Président recueille les candidatures de :

1 - René MOULIN (Laviolle) ; 2 - Odile BOISSIN (Vinezac) ; 3 - Georges ANTONY (St Etienne de Boulogne)

Pour les 3 conseillers municipaux issus des communes hors territoire de l'ex-syndicat Tout'enbus, le Président recueille les candidatures de :

1 - Colette BESSON (Mercuer) ; 2 - Serge MOUTON (Mercuer) ; 3 - Luc MURILLON (Mercuer).

En l'absence d'autre candidature, **il est décidé à l'unanimité** de ne pas recourir aux opérations de vote à bulletin secret mais à main levée, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales.

Benoit PERRUSSET ne prend pas part au vote.

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide que la commission Mobilité, Présidée par Jacky SOUBEYRAND est composée de :**

- 21 ex-membres du syndicat Toutenbus : 1 - CIVIER Stéphane ; 2 - TASTEVIN Marie-Françoise ; 3 - CONTESSO Franck ; 4 - BERNARD-MARTINEZ Nathalie ; 5 - CHALABREYSSE Aurélie ; 6 - CROS Sylvie ; 7 - IMBERT Juliette ; 8 - MIALON Michel ; 9 - MACIEJEWSKI Noël ; 10 - MATHON Sébastien ; 11 - VACHERESSE Marc ; 12 - ROGIER Jean-Marc ; 13 - GANDON Christian ; 14 - SOULAVIE François ; 15 - CLUTIER Francis ; 16 - LACROTTE Robert ; 17 - BAUZZELY Jean-François ; 18 - BOUCHARDON Mickaël ; 19 - DOIZE Christian ; 20 - AYGLON Joël ; 21 - BRUNEL Isabelle
- 3 conseillers communautaires issus des communes hors territoire de l'ex-syndicat Tout'enbus : 1 - René MOULIN (Laviolle) ; 2 - Odile BOISSIN (Vinezac) ; 3 - Georges ANTONY ( St Etienne de Boulogne)
- 3 conseillers municipaux issus des communes hors territoire de l'ex-syndicat Tout'enbus : 1 - Colette BESSON (Mercuer) ; 2 - Serge MOUTON (Mercuer) ; 3 - Luc MURILLON (Mercuer).

Pour extrait certifié conforme  
Fait à UCEL, le 9 février 2022  
Le Président, Max TOURVIEILHE



Accusé de réception en préfecture  
007-200073245-20220208-DEL08022022-20-DE  
Date de télétransmission : 11/02/2022  
Date de réception préfecture : 11/02/2022